



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2022**

Nombre de membres composant le Conseil 33

Nombre de membres présents à la séance 24

Nombre de membres représentés 8

Nombre de membres non représentés 1

Le mercredi 07 décembre 2022 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Sylvie MERCIER, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Michel DESTOUCHES, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Madame Stéphanie BRANCO donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Maxime OUANOUNOU

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 44

**CRÉATION D'UN TARIF SPÉCIFIQUE AU TITRE DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC POUR LA VENTE DE SAPINS HIVER 2022**

PREAMBULE - Monsieur Olivier DOSNE, Maire

Mes chers collègues,

Une vente de sapins va être organisée sur la Place de Verdun du 8 décembre au 22 décembre 2022. Cette opération nécessite une surface importante de stockage et de vente. De fait les droits de voirie que nous avons votés qui s'appliquent au m² sont hors de proportion pour ce type d'opérations de

221207_44

vente.

Nous allons dans les prochains mois réétudier nos droits de voirie pour mieux nous adapter à ce type de demande. Dans l'attente, je vous propose de créer un tarif spécifique en s'alignant sur les tarifs des villes voisines soit 400 euros au titre de la redevance d'occupation du domaine public pour la vente de sapins pour trois semaines d'installation sur une surface de 63 m² sur la Place de Verdun.

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 29/11/2022

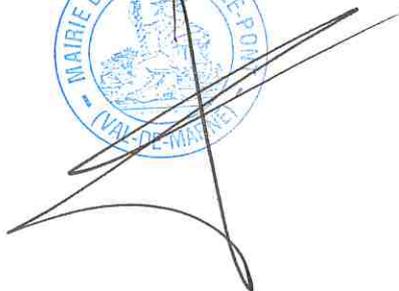
LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Article 1 : Crée un tarif spécifique de 400 euros au titre de la redevance d'occupation du domaine public pour la vente de sapins pour trois semaines d'installation, du 8 décembre au 22 décembre 2022, sur une surface de 63 m² sur la Place de Verdun.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Le Maire - M. Olivier DOSNE



A large, stylized signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Municipality of Joinville-le-Pont.

Le secrétaire de séance - Monsieur Maxime
OUANOUNOU



A signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Municipality of Joinville-le-Pont.

Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le 09 DEC. 2022

Télétransmise au contrôle de légalité le 09 DEC. 2022 A Joinville-le-Pont le

09 DEC. 2022



A circular blue official stamp of the Municipality of Joinville-le-Pont, with a signature in black ink written over it.